

» nissant un fils coupable et un prélat débauché, et en vous
 » faisant déclarer souverain de Lorraine et de Bourgogne.
 » Nous vous renouvelons l'assurance que nous, le clergé, le
 » peuple et la noblesse de Rome, attendons avec impatience
 » le jour où vous serez déclaré roi, patrice, empereur, et dé-
 » fenseur de l'Église. Néanmoins, nous vous prions de tenir
 » cette lettre secrète à votre neveu Louis. »

Tandis que le pouvoir pontifical éprouvait un échec en Occident, les Bulgares à leur tour chassaient les évêques et les prêtres romains pour se soumettre à la direction de l'Église grecque, et rentraient sous la domination du patriarche de Constantinople, dont ils ne se séparèrent plus depuis cette époque; avec eux ils entraînaient les nouveaux chrétiens des provinces russes.

Adrien II mourut quelque temps après, au mois de novembre 872. Ce pape, que son hypocrisie et sa fausse humilité avaient fait élever au saint-siège, se montra encore plus superbe dans son orgueil, plus perfide dans sa politique, et plus insatiable dans son ambition que le pape Nicolas; mais nous devons convenir que ces vices étaient ceux qui convenaient à un souverain pontife de Rome!

JEAN VIII,

111^e PAPE.

BASILE,
 empereur
 d'Orient.

CHARLES LE CHAUVÉ,
 LOUIS II,
 rois de France.

Élection de Jean VIII. — L'eunuque Dominique est élevé sur le siège de Torcelle. — Mort de l'empereur Louis. — Jean VIII offre la couronne impériale à Charles le Chauve. — Concile de Pavie. — Conjuraton contre le pape. — Sentence contre Formose et ses complices. — Concile de Pontion. — Le pape demande des soldats à l'empereur pour repousser les Sarrasins. — Concile de Rome. — Ravages des Sarrasins en Italie. — Mort de l'empereur Charles le Chauve. — Le pape fait un traité de paix avec les Sarrasins. — Les comtes Albert et Lambert accablent d'outrages le saint-père et le frappent au visage. — Jean VIII vient en France. — Concile de Troyes. — Couronnement de Louis le Bègue. — Photius remonte sur le siège de Constantinople. — Jean VIII confirme le rétablissement de Photius. — Concile de Constantinople. — Affaires d'Italie. — Charles le Gros est couronné empereur. — Mort du pape Jean VIII. — Caractère du pontife.

Lorsque le pontife Adrien mourut, l'empereur était occupé dans une guerre contre Adalgise, duc de Bénévent, qui avait soulevé la partie méridionale de l'Italie contre son autorité et avait appelé les Grecs pour soutenir cette révolte. Après avoir soumis les rebelles, Louis entra victorieux à Bénévent;

le duc vint se jeter à ses pieds, protesta de son innocence, implora la clémence du monarque, et jura d'être à jamais le sujet le plus fidèle et le plus soumis.

Séduit par les protestations d'un dévouement aussi absolu, l'empereur congédia son armée, et resta dans le palais de Bénévent avec les officiers de sa maison. Cette imprudence faillit lui devenir funeste; car le traître Adalgise voyant les troupes éloignées, forma le projet de s'emparer de la personne du prince.

Un jour, au moment où l'empereur faisait sa sieste, le duc pénétra dans le palais à la tête d'une troupe de soldats; mais au bruit des armes Louis se réveilla, put se mettre en défense, et résista courageusement aux assaillants en attendant que ses officiers vinssent lui prêter secours. Il se réfugia alors dans une tour, avec sa femme et sa fille et tous les Français, et pendant trois jours ils repoussèrent les soldats d'Adalgise. Celui-ci, désespérant de forcer le château où Louis s'était renfermé, se détermina à employer les voies de la politique pour obtenir un nouveau pardon; et l'évêque de Bénévent fut chargé d'obtenir du monarque bigot des garanties inviolables contre les suites de sa vengeance.

En effet, le prince consentit à tout ce qu'on lui demandait au nom de la religion; il jura sur des reliques sacrées, ainsi que l'impératrice sa femme, la princesse sa fille, et tous les officiers qui l'entouraient, que jamais aucun d'eux ne poursuivrait ni directement ni indirectement la punition du prêtre Adalgise. Mais une fois échappé au danger l'empereur composa avec sa conscience, et résolut de punir le duc de

Bénévent; néanmoins pour conserver les apparences de l'honneur, il ne fit pas la guerre en personne; l'impératrice sa femme prit le commandement de ses troupes et marcha vers la Campanie. Cette campagne ne fut pas favorable au monarque, et il avait même renoncé à l'espoir de soumettre les rebelles, lorsqu'il apprit la mort d'Adrien et l'élection de Jean VIII, archidiacre de l'Église romaine.

L'empereur s'empressa d'approuver par ses commissaires l'intronisation de Jean, qui était le parrain d'Adalgise; il fit prier le nouveau pontife de se rendre à Capoue sous prétexte de lui demander pardon pour le coupable, mais en réalité afin de le réconcilier avec le duc. La paix ayant été conclue, l'empereur retourna dans sa capitale, où il mourut le 50 août 875, après un règne de vingt ans.

Quelque temps avant la mort de Louis, Jean avait tenu un concile à Ravenne pour terminer une violente division qui était survenue entre Nisus, duc de Venise, et Pierre, patriarche de Grade: l'évêché de Torcelle, ville qui ressortait de la juridiction de Venise, étant devenu vacant, le duc Ursus avait élevé sur ce siège Dominique, abbé du monastère d'Altino; mais l'archevêque Pierre refusa d'ordonner le nouveau prélat, sous prétexte que Dominique était indigne de commander aux fidèles, parce qu'il avait accompli sur lui-même l'opération qu'Origène recommandait à ses disciples, comme le seul moyen infallible de conserver la chasteté. Le duc de Venise affirmait, au contraire, que l'abbé d'Altino méritait par ce seul titre d'être honoré de l'épiscopat, et il menaçait le patriarche de Grade de le punir sévèrement s'il refusait plus longtemps de consacrer Dominique.

Jean VIII mit fin à la dispute, et décida qu'on accorderait au nouvel évêque de Torcelle les revenus de cette église, mais qu'il n'exercerait pas les fonctions sacerdotales, parce que les canons s'opposaient à l'ordination des eunuques aux dignités suprêmes du clergé.

A cette époque, l'Italie méridionale, sans cesse exposée aux incursions des Arabes, avait besoin d'un puissant protecteur, dont les armes pussent repousser les Sarrasins et les autres ennemis de Rome, comme avaient fait Pépin et Charlemagne; mais les papes, qui aspiraient à la domination absolue de l'Italie, ne voulaient pas que leur défenseur résidât dans la péninsule romaine, et leur politique les portait à rechercher l'alliance des princes dont les états étaient situés au delà des Alpes, et non les seigneurs de Naples, de Bénévent ou de Venise.

En conséquence, Jean VIII, après la mort de Louis, résolut de choisir Charles le Chauve pour protecteur du saint-siège; il lui adressa une pompeuse ambassade, l'engageant à venir recevoir dans Rome la couronne impériale, qu'il lui offrait comme un bien dont les papes pouvaient entièrement disposer. Le roi se rendit avec empressement auprès du pontife: à son arrivée, le clergé, les magistrats et les écoles allèrent au-devant de lui, précédés des croix et des bannières. Le pape le reçut sur les marches de la basilique de Saint-Pierre, au milieu des évêques et des grands dignitaires de l'Église; et le jour suivant, Charles le Chauve fut couronné empereur sur le tombeau de l'apôtre, en présence d'une foule innombrable.

En posant la couronne sur le front du monarque, Jean

lui dit : « N'oubliez jamais, prince, que les papes ont le droit de créer les empereurs. » Depuis ce temps, rapporte Sigonius, l'empire n'a plus été qu'un fief ou bénéfice du saint-siège, et l'on comptait les années du règne d'un empereur du jour seulement où le pape l'avait confirmé.

Après la cérémonie du sacre, le nouvel empereur et le pontife partirent ensemble de Rome et vinrent à Pavie, où Charles déclara Boson, père de sa femme Richilde, duc de Lombardie et commissaire impérial. Cette nomination fut approuvée dans un concile présidé par le saint-père; les prélats, dans le discours qu'ils adressaient au roi de France, lui disaient : « Seigneur, puisque la bonté divine, par l'intercession de saint Pierre et de saint Paul, et par le ministère du pape Jean, vous a élevé à la dignité d'empereur, nous vous élisons unanimement pour notre protecteur, nous soumettant avec joie à vos volontés, et promettant d'observer fidèlement tout ce que vous ordonnerez pour l'utilité de l'Église et de notre salut. »

Maimbourg affirme que ce concile n'avait été convoqué par Jean VIII que dans le but de rendre manifeste à tous les peuples que Charles n'était pas devenu empereur par droit de succession, mais qu'il n'avait obtenu cette dignité que par voie d'élection. « Cet exemple, ajoute l'historien, doit éclairer les nations sur l'ambition des rois, qui ne s'élèvent au-dessus des autres hommes que par de lâches et honteuses actions qui déshonorent à jamais leur mémoire. Ainsi Charles le Chauve, pour obtenir le sceptre impérial contre les droits héréditaires des successeurs légitimes de Charlemagne, céda aux pontifes la souveraineté que les

» empereurs exerçaient sur Rome et sur les provinces de
» l'Église, et il déclara le saint-siège un état indépendant. »

Néanmoins l'autorité du nouvel empereur ne fut pas reconnue sans contestation; Carloman, fils aîné de Louis le Germanique, au nom de son père, à qui la couronne revenait légalement par droit de succession, entretint des intelligences à Rome et menaça l'Italie de ses armes. Grégoire, nomenclateur du palais de Latran, et George, son gendre, devinrent les chefs d'une formidable conspiration, qui avait pour but de punir Jean VIII de sa lâche condescendance pour Charles le Chauve; mais le pape ayant été instruit de leurs projets, convoqua aussitôt un concile pour les juger. Ceux-ci voyant que le pontife était constamment entouré de ses gardes, et qu'il devenait impossible de s'emparer de sa personne, se réunirent aux autres conjurés, Formose, évêque de Porto; Étienne, secondicier; Sergius, maître de la milice, et à l'évêque Constantin; ils s'emparèrent des trésors du pape pendant la nuit, et sortirent tous de la ville par la porte de Saint-Pancrace.

Jean apprit leur fuite le lendemain, et ne put cependant les faire poursuivre, parce que les Sarrasins s'étaient avancés vers le Tibre, et faisaient des excursions jusque sous les murs de Rome. Ne voulant pas demeurer sans vengeance, il excommunia les rebelles; il les déclara parjures, infâmes et sacrilèges, comme ayant brigué le souverain pontificat et conspiré contre sa personne; il les appela larrons et voleurs, comme ayant emporté avec eux les richesses du saint-siège: l'assemblée ratifia le jugement du pape, et prononça contre eux une sentence de déposition, d'anathème et d'excommunication.

Pendant que le pontife condamnait en Italie les conspira-

teurs qui voulaient renverser son autorité et celle de Charles le Chauve, ce prince tenait un synode d'évêques dans la ville de Pontion, et faisait reconnaître la suprême puissance des papes sur la France. Les légats des Romains nommèrent le diacre Jean métropolitain de Sens, et Anségise primat des Gaules et de Germanie, avec le titre de vicaire du saint-siège dans les deux provinces; ils conférèrent à ce dernier le pouvoir de convoquer des conciles, de signifier les décrets de la cour de Rome, de juger les causes ecclésiastiques, d'exécuter les ordonnances du pape, et ils ne réservèrent l'appel à Rome que dans les causes majeures.

Les prélats de France protestèrent énergiquement contre une pareille institution, qui détruisait toute la liberté de l'Église gallicane; mais l'empereur maintint le pacte sacrilège qu'il avait fait avec Jean; il déclara qu'il avait mission de représenter le pape dans cette assemblée et qu'il exécuterait ses ordres; en conséquence il fit mettre un siège à sa droite, et Anségise s'assit auprès de lui en qualité de primat.

Hincmar de Reims s'opposa courageusement à la volonté de Charles le Chauve; il lui représenta que cette entreprise était contraire aux saints canons; que le despotisme des pontifes ne devait pas faire peser son odieuse tyrannie sur le sol de la France; enfin il lui observa qu'un roi ne devait s'arroger aucun droit dans les assemblées ecclésiastiques. Malgré la véhémence et la justice des réclamations de l'archevêque, qui avait sacré Charles roi de Lorraine et de Bourgogne, le nouvel empereur persista à maintenir l'exécution des ordres de Jean VIII, et il confirma le métropolitain de Sens et Anségise dans leurs nouvelles dignités.

Dans une session suivante, le concile donna audience à Guillebert, archevêque de Cologne, et à deux comtes, ambassadeurs de Louis le Germanique, qui venaient au nom de leur maître réclamer la part des états de l'empereur Louis, s'appuyant sur ses droits de succession et sur les traités qui avaient été conclus entre leurs pères. Alors l'évêque de Toscanelle, un des légats romains, donna connaissance d'une lettre du saint-père, dans laquelle il blâmait sévèrement le roi Louis de ce qu'il était entré à main armée dans les états de Charles à l'époque de son couronnement; Jean gourmandait la faiblesse des évêques de Germanie, qui n'avaient point osé résister à leur prince et ne l'avaient point empêché d'enfreindre les ordres sacrés d'un pape; il leur appliquait ces paroles de saint Paul : « Vous avez à combattre les princes » et les puissances pour faire triompher l'Église. »

Ensuite, en présence même des ambassadeurs de Louis, et comme pour braver le souverain, les légats offrirent à Charles, au nom de Jean, un sceptre impérial et une couronne d'or enrichie de pierreries; ils remirent également pour l'impératrice des bracelets et des étoffes d'un grand prix. Sur un ordre du prince, Richilde entra alors dans l'assemblée, et alla se placer au premier rang, afin de présider le reste de la session; mais les évêques furent tellement indignés de l'audace de la princesse, qu'ils levèrent aussitôt la séance, et sortirent du synode sans même saluer l'empereur.

Quelques mois après, Louis le Germanique mourut dans son palais de Francfort; Charles le Chauve s'avança aussitôt à la tête de ses troupes pour prendre possession de ses états; il fut battu dans une grande bataille, et le jeune Louis,

qui avait succédé à son père, le poursuivit jusque dans son royaume. Les désastres de cette entreprise empêchèrent l'empereur d'envoyer au pape des secours contre les Sarrasins, qui désolaient l'Italie, et contre les seigneurs italiens eux-mêmes, qui dévastaient les terres de l'Église, ainsi que nous l'apprend cette lettre du pontife :

« On répand le sang des chrétiens dans toutes nos provinces, écrivait le saint-père; celui qui évite le feu ou le glaive est emmené en captivité perpétuelle; les villes, les bourgades, les villages deviennent la proie des flammes; les évêques n'ont plus de refuge qu'à Rome; leurs demeures épiscopales servent de retraites aux bêtes sauvages, et ils sont eux-mêmes vagabonds et réduits à mendier au lieu de prêcher. L'année passée, nous avons semé nos immenses domaines; les ennemis les ont ravagés, et nous n'avons rien recueilli; cette année, il nous a été impossible même de labourer nos champs, et une affreuse famine menace notre ville apostolique.

« Ne croyez pas que nos maux ne viennent que des païens; les chrétiens sont encore plus cruels pour nous que les Arabes; je veux parler de quelques seigneurs nos voisins, et principalement de ceux que vous appelez marquis ou gouverneurs de frontières; ils pillent les domaines de l'Église, et nous font mourir non par le fer, mais par la faim; ils n'emmènent pas les peuples en captivité, mais ils les réduisent en servitude, et leur oppression est cause que nous ne trouvons personne pour combattre les Sarrasins.

« Ainsi, seigneur, vous seul, après Dieu, êtes notre refuge et notre consolation; nous vous supplions donc, au nom

» des évêques, des prêtres, des nobles, et surtout au nom de
 » notre peuple, de tendre une main secourable à l'Église,
 » votre mère, de qui vous tenez non-seulement la couronne,
 » mais encore la foi du Christ, et qui vous a élevé à l'empire
 » malgré les droits légitimes de votre frère. »

Carloman, qui venait d'être déclaré roi de Bavière, profita de la défaite des armées de son oncle Charles pour envahir l'Italie, dont il revendiquait la possession comme un héritage qui lui appartenait. Son projet était de se faire sacrer empereur romain par un concile général, et de punir le pontife, qui avait disposé d'une manière inique des états qui ne ressortaient pas de la juridiction de l'Église.

Jean, redoutant la vengeance du jeune prince, assembla aussitôt un synode au palais de Latran, afin de faire confirmer de nouveau le couronnement de Charles le Chauve en justifiant la conduite du saint-siège. Il ouvrit ainsi l'assemblée : « Selon l'ancienne coutume, mes frères, nous avons solennellement élevé Charles à la dignité impériale, d'après l'avis des évêques, des ministres de notre Église, du sénat et de tout le peuple de Rome, et surtout pour accomplir la pensée qui avait été révélée au pape Nicolas par une inspiration céleste. L'élection de Charles est donc légitime et sacrée; elle émane de la volonté du peuple et de la volonté de Dieu. Ainsi, nous déclarons anathème à celui qui voudra la condamner, et nous le vouons à l'exécration des hommes, comme l'ennemi du Christ et le ministre du diable! »

Voilà comment les papes se servaient des noms les plus sacrés pour défendre leurs méprisables intérêts!

Ces menaces du saint-siège n'empêchèrent point Carloman de faire de rapides progrès dans le Frioul, pendant que les Sarrasins désolaient la campagne de Rome : Jean, pressé de tous côtés par des ennemis puissants, eut la pensée de les opposer les uns aux autres en reconnaissant le roi de Bavière pour empereur; mais avant de tenter une entreprise dont les suites pouvaient lui devenir funestes, il résolut d'écrire encore une fois à Charles, pour qu'il se hâtât de venir au secours de l'Italie.

« Ce qui reste de peuple dans Rome, lui disait-il, est accablé d'une misère extrême; hors de la ville, tout est ravagé et réduit en solitude. Nos ennemis traversent le fleuve à la nage, et viennent de Tibur à Rome pour saccager la Sabine et les pays voisins; les Arabes ont brûlé les basiliques et les monastères, ont massacré les prêtres et les moines, ont emmené les jeunes garçons et les religieuses dans leurs harems. D'un autre côté, les mauvais chrétiens achèvent notre ruine, et Carloman nous menace de sa vengeance. Souvenez-vous donc des travaux et des combats que nous avons soutenus pour vous procurer l'empire, et ne nous réduisez pas au désespoir en nous laissant plus longtemps en proie à nos ennemis, de peur que nous ne soyons forcé de choisir un nouveau protecteur. »

Lorsque Charles apprit que son neveu avait franchi les Alpes, il craignit une nouvelle trahison du pape, et pour la prévenir il passa en Italie avec l'impératrice, qui ne l'abandonnait jamais dans ses expéditions; il se rendit en toute diligence dans la Lombardie, et rencontra en effet le saint-père, qui était en route pour rejoindre le roi de Bavière.